

Déclaration conjointe des ministres des Affaires étrangères du Triangle de Weimar (France, Allemagne et Pologne) – Jean-Yves Le Drian, Heiko Maas, Zbigniew Rau (Paris, 15 octobre 2020)

Alors que le voisinage de l'Union européenne est affecté par l'émergence ou la poursuite de graves crises et conflits et que les règles fondamentales du droit international sont violées, nous, ministres des Affaires étrangères de la France, de l'Allemagne et de la Pologne, réunis à Paris, le 15 octobre 2020, en format Triangle de Weimar, réaffirmons la vocation de l'Union européenne à agir et à promouvoir la paix, la sécurité, la démocratie et les droits de l'Homme, ainsi qu'à protéger les valeurs qui la fondent et ses propres intérêts.

Le Triangle de Weimar joue non seulement un rôle important de coordination de nos positions, mais également d'initiative en faveur d'une Europe plus solidaire, plus unie et plus forte sur la scène internationale. Nos échanges ont montré à quel point nos analyses étaient proches sur la plupart des situations de crise et à quel point nous souhaitons coopérer plus étroitement.

Sur le flanc oriental de l'Union européenne, la situation en Biélorussie, le conflit entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan, la persistance du conflit en Ukraine, l'occupation illégale actuelle de la Crimée et la tentative d'assassinat de M. Navalny au moyen d'une arme chimique, sont sources de vives préoccupations.

Nos trois pays condamnent vivement la violence exercée par les autorités biélorusses et les arrestations arbitraires à la suite de l'élection présidentielle, dont ils ne reconnaissent pas les résultats. Ils appellent à une nouvelle élection libre et équitable dans le respect des normes internationales et en présence d'observateurs du BIDDH de l'OSCE, sans ingérence extérieure. Ils soutiennent les efforts de médiation de l'OSCE, qui visent à faciliter un dialogue inclusif avec la société biélorusse dans son ensemble. Ils réitèrent leur appel aux autorités biélorusses à libérer tous les prisonniers politiques et toutes les personnes détenues arbitrairement, à enquêter de manière approfondie sur toutes les violations des droits de l'Homme, et à coopérer dans le cadre du mécanisme de Moscou de l'OSCE. Ils saluent la réponse ferme de l'Union européenne matérialisée par l'adoption de sanctions qui feront l'objet d'un suivi régulier et ils se tiennent prêts à adopter de nouvelles mesures restrictives, notamment à l'encontre d'entités et de responsables biélorusses de haut niveau, y compris Alexandre Loukachenko. Ils encouragent la Commission européenne à élaborer un plan global de soutien économique à une Biélorussie démocratique. La France et l'Allemagne expriment leur entière solidarité avec la Pologne et la Lituanie suite au rappel de leurs ambassadeurs à Minsk ; nos trois pays veilleront à ce qu'une réponse européenne coordonnée soit apportée à ce sujet. De plus, nos trois pays sont déterminés à soutenir la population biélorusse, tant à l'intérieur du pays qu'en exil, dans son combat pour la démocratie, l'arrêt des violences et de la répression, et la libération de tous les prisonniers politiques. Un ensemble de mesures sera mis en place pour renforcer encore la société civile, qui agit pour faire progresser les principes démocratiques, les droits de l'Homme et l'Etat de droit en Biélorussie, ce qui est notre objectif commun. Cet ensemble comprendra notamment un soutien aux médias indépendants, aux défenseurs des droits de l'Homme et aux organisations de femmes. Nous saluons le programme de la société civile allemande (« Élargir la coopération avec les sociétés civiles des pays du Partenariat oriental et de la Russie »), ouvert aux

acteurs des sociétés civiles polonaise et française. Un million d'euros sera mis à la disposition de ce programme, au profit d'engagements conjoints des sociétés civiles du Triangle de Weimar qui renforceront notre soutien tripartite aux acteurs de la société civile biélorusse.

La France, l'Allemagne et la Pologne saluent le cessez-le-feu humanitaire entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan instauré le 10 octobre et appellent les parties à le respecter strictement. Elles condamnent toutes les violences qui se poursuivent, d'où qu'elles viennent. Elles demandent instamment aux parties de s'engager dans des négociations de fond sous les auspices des coprésidents du Groupe de Minsk de l'OSCE, sans conditions préalables et sur la base des principes convenus. Elles réaffirment leur soutien au format de négociations actuel et rappellent qu'il est essentiel que l'Union européenne soutienne pleinement ce processus diplomatique. Elles appellent à travailler ensemble pour apporter une réponse à la situation humanitaire.

L'actualité dans cette région démontre toute la pertinence pour l'Union européenne du Partenariat oriental, qui doit rester une orientation stratégique et le cadre privilégié de dialogue avec les pays partenaires de l'Est, tout en veillant à maintenir l'équilibre entre inclusivité et différenciation. La stratégie du Partenariat oriental doit être plus que jamais centrée sur le soutien à la résilience des pays partenaires de l'Est, notamment sur la mise en œuvre des réformes, l'état de droit, la gouvernance, la lutte contre la corruption ainsi que le soutien à la société civile. Elle doit également favoriser le développement économique des pays partenaires, notamment pour compenser les effets négatifs de la pandémie de COVID-19.

La France, l'Allemagne et la Pologne suivent également avec attention les développements récents en République kirghize, à la suite des élections parlementaires du 4 octobre dernier. Nous appelons toutes les parties à trouver une issue à la crise actuelle, grâce à un dialogue ouvert à tout le paysage politique et avec l'organisation de nouvelles élections, libres et équitables, conformes aux normes internationales et sous l'observation du BIDDH de l'OSCE. Nous réaffirmons notre soutien au droit démocratique de la population kirghize à exprimer son vote sans aucune ingérence ni aucun abus. Nous encourageons une coopération étroite avec le BIDDH de l'OSCE et nous appelons les autorités kirghizes à respecter l'Etat de droit et les libertés fondamentales, notamment la liberté d'expression et de rassemblement pacifique.

Nos trois pays réaffirment l'importance de maintenir une position de fermeté vis-à-vis de la Russie sur l'ensemble des enjeux qui constituent une menace à la paix sur le continent européen. Nous réaffirmons que les cinq principes directeurs adoptés d'un commun accord par l'UE constituent le cadre des relations actuelles et futures entre l'Union européenne et la Russie. Nous rappelons l'importance d'un dialogue réaliste et exigeant avec les autorités russes, en particulier pour éviter toute escalade involontaire et pour renforcer l'ordre fondé sur des règles de droit ainsi que la sécurité et la stabilité européennes. En ce qui concerne l'empoisonnement de M. Navalny, nos trois pays continuent d'appeler la Russie, pour identifier les auteurs de cette attaque et les traduire en justice, à établir clairement et pleinement les circonstances de cette tentative d'assassinat d'un membre de l'opposition politique au moyen d'un agent neurotoxique de classe militaire, ce qui est strictement interdit par la Convention sur les armes chimiques. Dans l'intervalle, nos trois pays saluent l'adoption de mesures restrictives individuelles contre les personnes ayant une responsabilité dans cette tentative d'assassinat. Nous rappelons notre inquiétude au sujet de la situation des

organisations de défense des droits de l'Homme et des organisations de la société civile en Russie et nous réaffirmons notre soutien aux défenseurs des droits de l'Homme et aux organisations de la société civile ainsi qu'à la coopération dans ce domaine, dans le cadre du cinquième principe directeur.

La France, l'Allemagne et la Pologne réitèrent leur soutien inconditionnel à la souveraineté et à l'intégrité territoriale de l'Ukraine et condamnent fermement l'annexion illégale de la Crimée et de Sébastopol par la Fédération de Russie. Elles condamnent les actes de déstabilisation commis par la Russie depuis le mois de février 2014 et rappellent que les accords de Minsk demeurent les seules bases pour le règlement du conflit dans l'Est de l'Ukraine. Elles insistent sur la nécessité de mettre pleinement en œuvre les mesures acceptées par les parties à l'occasion du sommet de Normandie organisé à Paris en décembre 2019. La France, l'Allemagne et la Pologne s'engagent de nouveau à soutenir le processus de réformes en Ukraine, en particulier concernant l'Etat de droit, le système judiciaire et la lutte contre la corruption, dans le cadre du Partenariat oriental.

Sur le flanc sud de l'Union européenne, la France, l'Allemagne et la Pologne, conformément aux conclusions du Conseil européen des 1er et 2 octobre derniers, soulignent qu'un environnement stable et sûr en Méditerranée orientale et le développement d'une relation de coopération mutuellement bénéfique avec la Turquie sont dans l'intérêt stratégique de l'Union européenne. Nos trois pays appellent la Turquie à s'abstenir de toute action unilatérale en Méditerranée orientale et à démontrer sa volonté de dialoguer de bonne foi. Ils demandent la poursuite des gestes de désescalade dans la région et réaffirment à cet égard les conclusions adoptées les 1er et 2 octobre derniers par le Conseil européen. Ils sont en faveur de la reprise rapide des négociations, sous l'égide des Nations unies, afin que la question chypriote soit réglée de façon globale, dans le cadre des Nations unies et conformément aux résolutions pertinentes du Conseil de sécurité des Nations unies, notamment aux résolutions 550 et 789, et dans le respect des principes fondateurs de l'UE, ainsi que de la proposition concernant une conférence multilatérale sur la Méditerranée orientale.

Concernant la Libye, nos trois pays saluent les progrès considérables obtenus par l'intermédiaire du processus de Berlin et du Comité international de suivi, en soutien aux efforts de médiation des Nations unies. Ils prennent également acte de la volatilité de la situation sur le terrain dans le pays et du risque constant d'escalade. Ils estiment qu'il ne peut y avoir de solution militaire à la crise et que toutes les ingérences étrangères doivent cesser. Ils appellent en particulier à faire appliquer intégralement l'embargo des Nations unies sur les armes. À cet égard, l'adoption récente par l'UE de sanctions contre des entités ayant violé cet embargo est une mesure positive. L'Union européenne doit continuer à imposer des sanctions en réponse aux violations de l'embargo, aux exportations illégales de pétrole, aux violations des droits de l'Homme et contre les personnes faisant entrave au processus politique organisé sous l'égide des Nations unies. Par ailleurs, l'Union européenne est fermement déterminée à mettre en œuvre l'embargo au moyen de l'opération Irini. La priorité doit être de consolider la cessation des hostilités sur le terrain et, sur cette base, de soutenir le Forum de dialogue politique libyen sous l'égide des Nations unies, ainsi que de parvenir à conclure rapidement un accord de cessez-le-feu durable sous les auspices des Nations unies, dans le cadre de la Commission militaire mixte (5+5). Pour sortir de la crise libyenne, il est nécessaire de trouver une solution politique conduisant à l'organisation d'élections, dans le cadre d'un dialogue inter-libyen s'appuyant sur les

conclusions de la conférence de Berlin et sous l'égide des Nations unies. Notre rencontre a également été l'occasion d'évoquer l'avenir des relations UE-Chine. Il est nécessaire de rééquilibrer les relations économiques avec la Chine dans un esprit de réciprocité et d'intérêt mutuel afin de remédier aux asymétries actuelles en matière d'accès au marché et de contribuer à des règles du jeu équitables. Nous souhaitons également obtenir des engagements significatifs dans les domaines du développement durable, de la biodiversité et du climat, dans la lignée des objectifs fixés dans l'Accord de Paris. Nos trois pays estiment que l'unité européenne est essentielle pour atteindre des résultats concrets. Par ailleurs, nous demeurons extrêmement préoccupés par la situation des droits de l'Homme en Chine, notamment par l'évolution de la situation à Hong Kong et par le traitement des personnes appartenant à des minorités ethniques et religieuses, en particulier au Xinjiang et au Tibet.

L'Union européenne doit adopter un programme d'action ambitieux dans la région indopacifique, afin de répondre à la montée de l'unilatéralisme et de l'instabilité régionale. À cet égard, la France, l'Allemagne et la Pologne rappellent leur engagement en faveur de l'adoption d'une stratégie européenne spécifique pour la région indopacifique, afin de promouvoir une approche commune dans cette région, en concertation avec les pays affinitaires, notamment les partenaires transatlantiques, et en accordant une attention particulière à la promotion du multilatéralisme et à l'ouverture, à la solidarité et à la coopération, également dans le but de renforcer la cohésion de l'Union européenne.

Réaffirmant le rôle joué par l'OTAN en tant que fondement de la défense collective des Alliés dans la zone euro-atlantique, nos trois pays ont souligné l'importance de poursuivre la construction d'une politique de sécurité et de défense forte pour l'Union européenne. Une UE plus autonome, qui promeut la paix et la sécurité et protège ses citoyens suppose un engagement renforcé des États membres en matière de défense, une coopération plus étroite entre eux dans ce domaine, en particulier dans le cadre des initiatives de défense de l'Union, et une base industrielle et technologique de défense européenne plus forte. Une Europe forte est une Europe plus apte à contribuer à sa propre sécurité et à accroître la mobilisation européenne au sein de l'OTAN.

Le Triangle de Weimar est convaincu que le nouveau cadre financier pluriannuel 2021-2027 et le plan de relance doivent être adoptés officiellement le plus rapidement possible afin de pouvoir être mis en œuvre dès le 1er janvier 2021. La France, l'Allemagne et la Pologne sont désireuses d'adopter dès que possible le nouveau pacte sur la migration et l'asile garantissant l'équilibre adéquat entre responsabilité et solidarité, conformément aux conclusions du Conseil européen adoptées en juin 2018.

La France, l'Allemagne et la Pologne soutiennent l'intensification des efforts généraux de coordination pour la gestion de la pandémie de COVID-19, en particulier l'accélérateur d'accès aux outils contre la COVID-19, et des travaux visant à produire et à distribuer un vaccin au niveau de l'UE. La France, l'Allemagne et la Pologne appellent à donner le statut de biens publics mondiaux aux futurs vaccins contre la COVID-19 afin de garantir un accès équitable et juste à un vaccin pour toute personne dans le monde. Nous ne pourrions vaincre cette pandémie si le vaccin n'est pas accessible au niveau mondial. La France, l'Allemagne et la Pologne déclarent également leur intention de continuer à soutenir tous les pays du Partenariat oriental dans leur lutte contre les effets néfastes de la pandémie de COVID-19.

Les valeurs communes qui sous-tendent nos modèles démocratiques et sociétaux constituent le fondement de la liberté, de la sécurité et de la prospérité en Europe. Le Triangle de Weimar souligne la détermination de chacun de ses membres à renforcer le respect de l'Etat de droit par tous les États membres. La France, l'Allemagne et la Pologne sont attachées à l'augmentation des contacts et à l'amélioration de la connaissance mutuelle entre leurs sociétés civiles, et entendent œuvrer de concert au renforcement de la coopération universitaire, des échanges scientifiques et des programmes de bourses, et à l'émergence d'initiatives valorisant notre coopération tripartite dans le domaine culturel.

Quelle / Source / Źródło: <https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/dossiers-pays/Allemagne/le-triangle-de-weimar/article/declaration-conjointe-des-ministres-des-affaires-etrangeres-du-triangle-de-252719>
(Accessed 25 April 2022)